

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU

PROPOSITION DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION
DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

« DEUXIÈME RÉOLUTION »

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 626 022,71 euros, de la manière suivante :

- *A titre de dividende aux associés 45 000,00 €
soit 0,89 € par part*
- *Au poste « Autres Réserves » 581 022,71 €
dont le solde sera ainsi porté à 1 235 756,18 €*

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2025.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

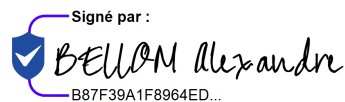
Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende. »

**Certifié conforme
La Gérance ¹**

Signé par :

B87F39A1F8964ED...

¹ Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen de certificats électroniques conformes aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/tl/FR>).



95, bd Baron du Marais
42300 ROANNE
Téléphone 04 77 72 47 55
contact@cabinet-fayolle.fr

S.A.R.L. A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 507 000 €

102-104, Boulevard Jean-Baptiste Clément 42300 ROANNE

R.C.S. ROANNE 801 328 311

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.S. DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les modalités de valorisation des titres de participation détenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Gérance et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

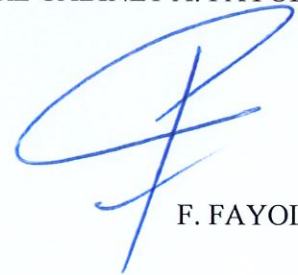
capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

- ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 05 juin 2025

Le commissaire aux comptes

SARL CABINET A. FAYOLLE



F. FAYOLLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 009 196		3 009 196	2 612 807
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 000		32 000	32 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 041 196		3 041 196	2 644 807
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	474		474	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				838
Autres créances	21 900		21 900	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 170		79 170	84 427
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	101 544		101 544	85 265
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 142 740		3 142 740	2 730 072

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	507 000	507 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 700	50 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	654 733	132 934
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	626 023	521 799
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	702	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 839 158	1 212 433
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	934 878	907 056
Découverts et concours bancaires	467	654
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	935 346	907 709
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	320 985	604 467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 075	4 706
Personnel	1 422	
Organismes sociaux	9 710	
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 044	756
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	33 176	756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 303 582	1 517 639
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 142 740	2 730 072

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	191 104	100,00			191 104	
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1				1	
Total	191 104	100,00			191 104	
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	17 004	8,90	15 888		1 116	7,02
Total	17 004	8,90	15 888		1 116	7,02
MARGE SUR M/SES & MAT	174 101	91,10	-15 888		189 988	NS
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements	113 380	59,33			113 380	
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total	113 380	59,33			113 380	
RESULTAT D'EXPLOITATION	60 721	31,77	-15 888		76 608	-482,19
Produits financiers	600 003	313,97	600 000		3	
Charges financières	34 473	18,04	62 313		-27 841	-44,68
Résultat financier	565 530	295,93	537 687		27 843	5,18
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	626 250	327,70	521 799		104 451	20,02
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	702	0,37			702	
Résultat exceptionnel	-702	-0,37			-702	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-474	-0,25			-474	
RESULTAT DE L'EXERCICE	626 023	327,58	521 799		104 223	19,97

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 142 740 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 626 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 612 807	396 389		3 009 196
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 644 807	396 389		3 041 196
ACTIF IMMOBILISE	2 644 807	396 389		3 041 196



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	157 185	75,00	61 395
SAS ALF GAR 42300 ROANNE	21 700	2 173 340	100,00	896 196
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ALECO 42120 LE COTEAU	22 500	737 470	33,33	77 041

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			600 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	396 388	396 388			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 374 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	22 374	22 374	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	54 374	22 374	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan



Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		702		702
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		702		702
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		702		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 303 582 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	467	467		
- à plus de 1 an à l'origine	934 878	251 445	596 965	86 468
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 075	14 075		
Dettes fiscales et sociales	33 176	33 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	320 985	320 985		
Produits constatés d'avance				
Total	1 303 582	620 149	596 965	86 468
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	271 809			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	4 407
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 165
Banque - intérêts courus à payer	467
Personnel - autres charges à payer	1 422
Charges sociales - charges à payer	9 710
Total	17 170

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	191 104		191 104
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	191 104		191 104

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 220 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	600 003	600 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	600 003	600 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 473	62 313
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 473	62 313
Résultat financier	565 530	537 687



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement ALF-GAR	462 563
Nantissement 75 parts détenus dans la SARL ALECO	375 680
Autres engagements donnés	838 243
Total	838 243
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

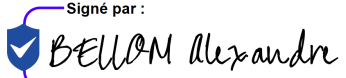
Nantissement des parts ALF-GAR en faveur du Crédit Mutuel à hauteur de 462 563 euros

Nantissement des parts ALECO en faveur de la Banque Populaire à hauteur de 375 680 euros

A.F.S. DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : Roanne (42300), 102-104, boulevard Jean-Baptiste Clément
801 328 311 RCS Roanne

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Alexandre BELLONI
Cogérant

Signé par :

B87F39A1F8964ED...

Désignation de l'entreprise		SARL AFS DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		102 boulevard Jean-Baptiste Clement 42300 ROANNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		80132831100015		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 009 195	CV		3 009 195
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	32 000	BI		32 000
TOTAL (II)		BJ	3 041 195	BK		3 041 195	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	22 374	CA		22 374
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	79 170	CG		79 170	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	101 544	CK		101 544	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 142 739	1A		3 142 739	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	
				(3) Part à plus d'un an		CR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

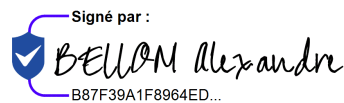
Désignation de l'entreprise		SARL AFS DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 507 000.....)			DA	507 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	654 733	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	626 022	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	701	
	TOTAL (I)			DL	1 839 157	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	935 345	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	320 984	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 075	
	Dettes fiscales et sociales			DY	33 176	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 303 581		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 142 739		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	620 148
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	467	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.F.S. DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : Roanne (42300), 102-104, boulevard Jean-Baptiste Clément
801 328 311 RCS Roanne

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Alexandre BELLONI
Cogérant

Signé par :

B87F39A1F8964ED...

Désignation de l'entreprise : SARL AFS DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	191 103	FH		FI	191 103
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	191 103	FK		FL	191 103
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	191 104
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	17 003
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	
	Salaires et traitements*						FY	113 380
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements (14)				GA	
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	130 383	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	60 720	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	600 002
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	600 002	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	34 472
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	34 472
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	565 529	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	626 250	

Désignation de l'entreprise										SARL AFS DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	701	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	701	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(701)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	(474)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	791 106		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	165 084		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	626 022
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	600 000
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	20 532
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9							
				Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amortissements dérogatoires										701		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

A.F.S. DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : Roanne (42300), 102-104, boulevard Jean-Baptiste Clément
801 328 311 RCS Roanne

ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Alexandre BELLONI
Cogérant

Signé par :
 *BELLONI Alexandre*
B87F39A1F8964ED...

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 142 740 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 626 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 612 807	396 389		3 009 196
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 644 807	396 389		3 041 196
ACTIF IMMOBILISE	2 644 807	396 389		3 041 196

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	157 185	75,00	61 395
SAS ALF GAR 42300 ROANNE	21 700	2 173 340	100,00	896 196
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ALECO 42120 LE COTEAU	22 500	737 470	33,33	77 041

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			600 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	396 388	396 388			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 374 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	22 374	22 374	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	54 374	22 374	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		702		702
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		702		702
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		702		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 303 582 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	467	467		
- à plus de 1 an à l'origine	934 878	251 445	596 965	86 468
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 075	14 075		
Dettes fiscales et sociales	33 176	33 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	320 985	320 985		
Produits constatés d'avance				
Total	1 303 582	620 149	596 965	86 468
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	271 809			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Factures non parvenues	4 407
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 165
Banque - intérêts courus à payer	467
Personnel - autres charges à payer	1 422
Charges sociales - charges à payer	9 710
Total	17 170

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	191 104		191 104
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	191 104		191 104

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 220 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	600 003	600 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	600 003	600 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 473	62 313
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 473	62 313
Résultat financier	565 530	537 687

Autres informations**Engagements financiers**

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement ALF-GAR	462 563
Nantissement 75 parts détenus dans la SARL ALECO	375 680
Autres engagements donnés	838 243
Total	838 243
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement des parts ALF-GAR en faveur du Crédit Mutuel à hauteur de 462 563 euros

Nantissement des parts ALECO en faveur de la Banque Populaire à hauteur de 375 680 euros